



Bar-Le-Duc, le 27 septembre 2019

CAPD formation continue

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

Monsieur l'Inspecteur, le SE-UNSA n'est pas sans savoir que le plan de formation continue meusien fait des envieux dans de nombreux départements. La diversité et la qualité de formation ne peut guère être remise en cause. Toutefois ce qui a été un frein aux inscriptions pour de nombreux collègues est l'absence de calendrier. Nous avons déjà évoqué ce problème l'année dernière. Nous pensions avoir été entendu et que nos remarques seraient prises en compte dans le plan de formation continue 2019/2020. Mais ce ne fût que de vains espoirs. En effet, de quelques dates communiquées l'année dernière au moment des inscriptions, les collègues doivent cette année s'inscrire complètement à l'aveugle puisque très peu de dates ne sont communiquées.

Comment, dans ces conditions, peut on s'attendre à ce que les enseignants s'engagent dans la formation ? En effet, afin de limiter les autorisations d'absence pour raison médicale désormais accordées sans traitement, les collègues prennent majoritairement leurs rendez-vous les mercredis. Mais comment faire quand on ne sait pas quels mercredis seront consacrés à la formation ? Le problème se pose également aux équipes pour l'organisation des 108h. Certains temps de travail sont programmés des mercredis : comment faire cette programmation en amont (ce qui est demandé aux directeurs par les IEN) si les mercredis "disponibles" ne sont pas connus. Enfin et

surtout, quel message notre hiérarchie fait - elle passer auprès des collègues sur le respect de leur vie personnelle. A l'heure où l'on connaît l'importance d'essayer de concilier au mieux vie personnelle et vie professionnelle (notamment dans la prévention des RPS), comment peut on demander à des enseignants de s'inscrire à des formations sans savoir quand elles se dérouleront. Le bien être des personnels dont le ministre a fait part dans son allocution de rentrée, passe aussi par une planification des temps de travail.

Un certain nombre d'enseignants participent à des formations proposées par des partenaires. Ainsi par exemple, CANOPE propose un certain des ateliers dont les dates sont déjà connues. Les collègues intéressés par ces ateliers peuvent ne pas avoir osé d'inscrire au PDFC, par peur qu'une formation se déroule le jour de l'atelier.

Concernant les formations qui se déroulent sur le temps devant élèves, l'absence de calendrier est également source de frein dans l'inscription de nos collègues à ces formations. En effet, les enseignants travaillent de plus en plus en projet, avec très souvent, l'intervention de partenaires extérieurs. Mais comment mener au mieux ces projets si on ne sait pas à quel moment on est susceptible de s'absenter de notre classe ?

Comme le SE-UNSA l'a rappelé au début de cette déclaration, le SE-UNSA est conscient de l'effort de formation fait pour nos collègues meusiens. Toutefois, nous en voyons les dérives d'années en années, puisque des formations qui se déroulaient initialement sur le temps devant élèves (les formations proposées par le MGEN par exemple) sont proposées depuis l'année dernière des mercredis. Le SE-UNSA tient à vous rappeler que pour lui, une vraie formation continue doit se faire quasi exclusivement sur le temps devant élèves avec remplacement.

Merci de votre attention.